



**Comité logement
de la Petite Patrie**



**RAPPORT D'ACTIVITÉS
2015 – 2016**



Table des matières

Mission du Comité logement de la Petite Patrie.....	3
On jase de même dans le quartier.....	4
Faits saillants.....	5
Logement privé.....	6-7
Gentrification.....	8-9
Logement social.....	10-11
Concertation.....	12-13
Lutte à la pauvreté.....	14-15
Mobilisation et vie associative.....	16-17
Situation financière.....	18
Le mot de la fin.....	18

Le Comité logement de la Petite Patrie, fondé en 1983, a pour mandat d'informer, de sensibiliser, de défendre et de représenter les résidantEs du quartier, prioritairement celles et ceux socioéconomiquement défavoriséEs, sur toutes questions relatives à l'habitation et à l'aménagement urbain. Les deux principaux volets d'action du comité logement sont la défense des droits des locataires et le développement du logement social. Nous favorisons la prise en charge individuelle et collective des personnes et nous soutenons activement les initiatives qui encouragent le regroupement et la solidarité entre locataires.

Nous prêtons une assistance aux personnes aux prises avec des problèmes de logement (augmentation de loyer, présence de vermine, discrimination, mauvais état du logement, bruit, chauffage insuffisant, reprise de logement). Nous informons les gens sur la loi qui régit les relations entre locataires et propriétaires ainsi que le règlement sur l'entretien et la salubrité des logements de la Ville de Montréal. Nous organisons des campagnes de promotion pour l'obtention de nouvelles unités de logement social afin de répondre aux besoins des mal logéEs du quartier de la Petite Patrie.



Des employé.e.s qui contribuent à l'avancement du droit au logement.

De gauche à droite : Martin Blanchard, Mélanie Baril, Sylvie Lavigne et Anne Thibault.



Des gens pour qui le logement est un droit et non une marchandise.

De gauche à droite : Gabrielle Renaud, Sonya Roy, Stéphan Gervais, Karine Brunet, Marianne Bousquet, Frédéric Monast et Martin Blanchard siègent au Conseil d'administration.

C'est bien dur d'avoir le goût de vivre quand t'as rien à manger, que t'es pris dans un 2 pièces et demi rempli de coquerelles et de punaises.

Je me fous des lois de la Régie. Je suis le propriétaire et c'est moi qui décide qui reste dans mes logements.

Si je refuse de quitter, il va me faire la vie dure. Ça ne sera plus vivable.

Merci, je suis vraiment heureuse de mon nouveau logement et j'ai un bon travail. Vous avez fait une grosse différence dans ma vie. Vous m'avez aidé à trouver un logement, j'étais en train de faire une dépression dans ce logement minable.

J'ai 22 000\$ par année. Je ne roule pas sur l'or. Le coût du logement, d'électricité, de nourriture ne cesse d'augmenter mais mon revenu ne cesse de diminuer. Même l'allocation logement, je n'y ai pas droit parce que j'ai plus de 16 000\$. C'est absurde.

La Régie du logement m'a dit de vous téléphoner pour que vous m'aidiez à y voir clair. J'ai parlé à quatre personnes différentes à la Régie et je suis plus mêlée qu'avant.

Je n'ai plus de famille proche sur qui compter. Vous, je vous fais confiance. Vous prenez le temps de me demander comment ça va, comment va ma santé et de me conseiller d'aller voir l'infirmière au CLSC. Ça me fait chaud au cœur.

Je veux me faire expliquer et bien comprendre les lois et mes droits. Je ne veux pas que le propriétaire dise: c'est une immigrée, elle ne connaît pas ses droits.

Un gros merci de votre dévouement auprès de mes parents âgés. Sans votre aide, je n'y serais pas arrivée. Ma mère a beaucoup confiance en vous et elle m'a lu la lettre que vous lui avez préparée. C'est très professionnel. C'est rassurant de savoir qu'il existe des organismes tels que le vôtre.

1 896

... demandes d'information traitées par le comité logement.

De ce nombre :

492 demandes ont trait à des hausses de loyer

478 à l'entretien et la salubrité des logements

135 à la présence de vermine (surtout punaises)

167 à la reprise de logement et à l'éviction

109 à des problèmes de voisinage

18 aux expulsions et aux achats de baux

114 au logement social

700

... nombre de participantEs à la manifestation du 1er mai organisée par la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie. C'est la plus importante manifestation de quartier dans l'histoire de la Petite Patrie.

186

... réunions et rencontres auxquelles ont assisté deux membres de l'équipe de travail (sur un total de 350 journées travaillées) pour faire avancer le droit au logement, la lutte à la pauvreté et la conversion du 6839 Drolet en Centre social et communautaire.

28

nombre d'unités de logements sociaux, avec suivi communautaire, que les locataires occupent depuis novembre 2015 dans le projet de la Maison Le Parcours sur la rue Des Carrières.

2

... nombre d'années de travail pour faire adopter le projet de loi 492 protégeant les droits des locataires aînés, qui comprend seulement 2 articles. Ce qui nous donne une année par article. Ne lâchons pas pour réformer le Code civil!

Plusieurs milliers de locataires de la Petite Patrie consacrent la moitié de leurs revenus à payer leur loyer, vivent dans des logements insalubres ou insécuritaires, subissent du harcèlement discriminatoire, etc.

D'autres sont aux prises avec des menaces d'éviction, une reprise de logement ou subissent une des nombreuses tactiques des propriétaires pour hausser leur profit.

LES MOYENS	LES RÉSULTATS
<p>Permanence téléphonique et accueil au bureau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une employée est affectée à la permanence en tous temps, du lundi au jeudi, de 9h30 à 16h30. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1656 demandes d'information adressées au comité logement • Toutes les 1656 demandes d'information ont été répondues. Nous estimons qu'environ la moitié ont mené à des actions de la part des locataires. Nous estimons qu'environ 10% de ces demandes nécessitent de nombreux rendez-vous, un encouragement constant et un suivi intensif (dans certains cas, un travail avec le service psychosocial du CIUSSS est nécessaire) • La permanence se met à jour périodiquement sur la loi et la jurisprudence
<p>Soutien aux démarches légales et administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de mises en demeure • Préparation à des audiences • Aide pour compléter des formulaires • Suivi de demandes particulières 	<ul style="list-style-type: none"> • 57 demandes ont nécessité une aide pour remplir des formulaires (allocation-logement, HLM, impôt, etc) • 96 mises en demeure ont été rédigées, une procédure qui demande du temps important de recherche et de rédaction • 20 demandes en lien avec les éluEs locaux pour accélérer ou débloquent le traitement des dossiers de ces locataires • 80 préparations à une audience à la Régie du logement
<p>Rencontres d'information</p> <ul style="list-style-type: none"> • Privilégier l'éducation populaire pour informer les locataires et les outiller à changer leurs conditions de vie en collectivité • encourager un effet multiplicateur des personnes informées dans leur réseau de proximité et de connaissance 	<ul style="list-style-type: none"> • 50 personnes ont assisté à un atelier sur la gentrification en partenariat avec le Département de communication de l'Université de Montréal • 82 personnes ont assisté à l'un des 4 ateliers d'information sur les hausses de loyer
<p>Accompagnement de locataires vulnérables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en oeuvre du projet <i>Intervention préventive dans les logements du secteur Marconi-Alexandra et St-Édouard</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats ne tiennent compte que du premier mois de mise en oeuvre du projet • 6 rencontres avec des groupes communautaires qui interviennent sur le territoire du projet pour les informer des objectifs et des actions à entreprendre en commun • Une rencontre d'information sur les hausses de loyer et l'insalubrité à laquelle 11 personnes ont assisté. Le chef du service d'inspection de l'arrondissement a co-animé cette rencontre. • 16 dossiers de locataires sont ouverts. Une bonne partie nécessite un suivi important (Affaire Milano, accompagnement au bureau d'aide juridique, négos avec les proprios, nombreuses rencontres) • 3 reprises de logement sont refusées par la Régie. 3 évictions de locataires pour agrandissement déboutées



J'ai gagné haut la main mon audience. Je me sentais en sécurité avec la préparation que j'avais eu au comité logement. Et d'avoir pensé au Fonds d'entraide de l'ACEF pour moi, ce fût un coup de génie. Merci, mille fois

Avis d'éviction pour subdivision, agrandissement substantiel ou changement d'affectation d'un logement

Le propriétaire d'un logement peut en aviser le locataire pour subdiviser le logement, agrandir substantiellement ou en changer l'affectation.

Il doit alors donner un avis au locataire.

Le locataire peut contester le bien-fondé de cette éviction auprès de la Régie du logement.

L'avis du propriétaire et la contestation du locataire doivent comporter les détails indiqués au tableau ci-dessous.

Si y a contestation par le locataire, à la Régie du logement, le propriétaire doit démontrer qu'il entend effectivement subdiviser le logement, agrandir ou en changer l'affectation et que le loi le permet.

Sur demande de locataire, la Régie du logement peut faire à user deux postures d'éviction de locataire:

Si le locataire ne s'adresse pas à la Régie du logement, il doit quitter le logement à la date indiquée dans l'avis.

Le propriétaire doit payer au locataire l'éventuel, sans déduction de plus taxes de loyer et des frais raisonnables de déménagement. Si le locataire conteste que le préjudice qu'il a subi résulte des dommages-matériels plus élevés, il peut s'adresser au tribunal pour se faire fixer le montant. L'indemnité est payable à l'expiration de bail ou au date de déménagement le soit, en présentation de pièces justificatives.

Les étapes de l'éviction et les détails d'avis		le RÈGÉ: DEMANDE À LA RÉGIE DU LOGEMENT PAR LE LOCATAIRE
les étapes	AVIS DU PROPRIÉTAIRE	
BAIL DE PLUS DE 6 MOIS	se servir le mois avant la fin de bail	Il est le cas de la réception de l'avis de préavis. Il est le locataire est réputé avoir accepté à quitter le logement.
BAIL DE 6 MOIS OU MOINS	se servir 1 mois avant la fin de bail	
BAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE	se servir 1 mois avant la fin à l'expiration d'un mois deux grands mois	

Avis à
PIERINO DI PRANO
 Nom du locataire
 Adresse des lieux loués: 6599 BOUL. ST-ÉDOUARD
MONTREAL Q.C. H2S 3C7

Dans le cas d'un bail à durée fixe:
 je vous avise qu'à l'expiration de votre bail au terminus le _____ j'entends
 subdiviser votre logement
 agrandir substantiellement votre logement
 changer l'affectation de votre logement
 (préciser la nouvelle affectation de logement)
 je vous demande donc de quitter le logement à l'expiration de votre bail

Dans le cas d'un bail à durée indéterminée:
 je vous avise qu'à compter du _____ j'entends
 subdiviser votre logement
 agrandir substantiellement votre logement
 changer l'affectation de votre logement
 (préciser la nouvelle affectation de logement)
 je vous demande donc de quitter le logement à la date à laquelle l'éviction doit prendre effet

FIOUCIE ANGELENA ZAPKOWSKI
 Nom du propriétaire
 Signature du propriétaire 21-12-15 (Date)
 Adresse: 6599 BOUL. ST-ÉDOUARD
MONTREAL Q.C. H2S 3C7
 (Numéro de téléphone)

Avis donné selon l'article 1509 du Code civil du Québec
 BDL-11-2 (04-05)

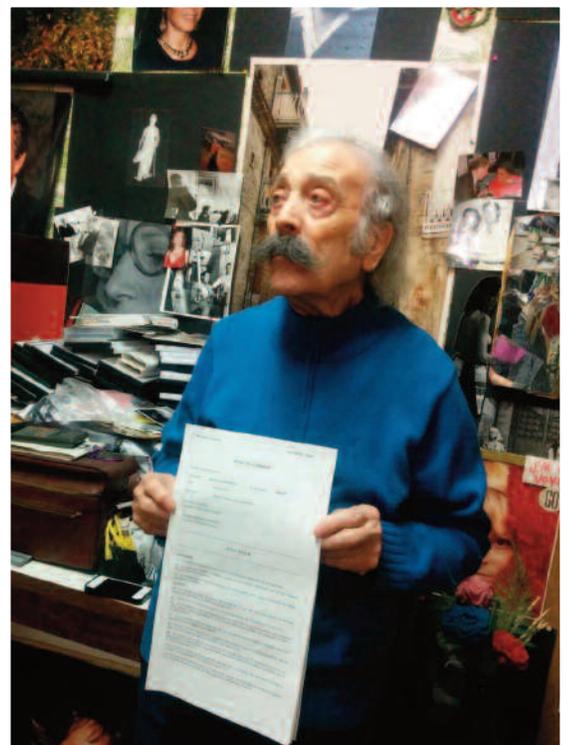


Le projet d'intervention dans le secteur St-Édouard aidera les locataires à améliorer leur sort.

Les locataires de la Petite Patrie sont aux prises avec un processus de gentrification: appauvrissement suite à des fortes hausses de loyers, éviction des logements, insalubrité et insécurité. Le comité logement consacre beaucoup de ressources à cette lutte. Notre stratégie d'intervention con-

siste à aider, soutenir et accompagner les locataires pour les maintenir dans leur logement dans des conditions acceptables. Nous préférons cela à des palabres infinies sur le concept de gentrification. Nos résultats parlent d'eux-mêmes.

LES MOYENS	LES RÉSULTATS
<p>Les membres du comité logement se mobilisent dans un comité de lutte pour et par les locataires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mini-campagne de sociofinancement pour venir en aide aux locataires démunis • Accompagnements de locataires dans leurs démarches légales et administratives • Cellule d'enquêtes secrètes 	<ul style="list-style-type: none"> • 19 membres participent au comité de lutte et se réunissent à 7 reprises • Une somme de 110\$ est récoltée par le comité de sociofinancement • 2 membres ont accompagnée des locataires pour leurs démarches à 4 reprises • 8 membres ont participé aux enquêtes sur les évictions et reprises frauduleuses. 17 logements ont fait l'objet d'une enquête
<p>Le comité logement soutient le projet de loi 492 de la députée de Gouin pour protéger les locataires ainés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'un mémoire dans le cadre de la Commission parlementaire • Rencontres avec l'équipe ministérielle • Manifs et conférences de presse en opposition à l'éviction de Pierino Di Tonno par les proprios de l'épicerie Milano, la Fondation Angelina Zaurinni • Grande disponibilité médiatique de l'équipe de travail pour l'affaire Milano • Appel à une grande concertation de toutes les parties concernées par le projet de loi 	<ul style="list-style-type: none"> • Mémoire déposé et présenté à la Commission parlementaire le 17 septembre (<i>Le projet de loi 492 protégeant les droits des locataires ainés : un pas dans la bonne direction</i>). Nous étions bien préparés et notre présentation était bien remarquée • Participation à 3 rencontres préparatoires avec la députée de Gouin et à 2 rencontres avec le ministre délégué à l'habitation • 30 membres ont piqueté devant l'épicerie Milano; 50 locataires ainés ont assisté à la conférence de presse dénonçant l'affaire Milano. 2 propriétaires privés et 4 groupes d'ainés ont pris la parole en faveur du projet de loi 492. Un bel effort pour sensibiliser l'opinion publique aux évictions et reprises subies par les ainés • La couverture médiatique sur l'affaire Milano a donné lieu à 21 reportages local, régional et national • Notre travail de soutien à la députée de Gouin contribue à aller vers l'adoption du projet de loi
<p>Le comité logement dénonce les évictions frauduleuses pour agrandissement, subdivision ou changement d'affectation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manifs et conférences de presse dénonçant la facilité des évictions et leur utilisation frauduleuse pour se débarrasser de locataires peu payants • Soutien aux locataires qui sont victimes d'une éviction 	<ul style="list-style-type: none"> • Le 13 avril 2015, une conférence de presse dénonce les évictions frauduleuses avec la participation des députées de Gouin et d'Hochelega-Maisonneuve pour sensibiliser l'opinion publique. 27 membres du comité logement sont présentEs • Action régionale du RCLALQ contre les reprises et évictions, devant l'immeuble de la rue Marquette (50 personnes y assistent) • Soutien à 3 locataires de la rue Marquette et à 3 ménages de la rue St-Denis évincés de leur logement: documentation de la fraude dont ils ont été victimes (photos, capture web des petites annonces, études de la jurisprudence). Ces informations permettront de poursuivre le propriétaire en dommages-intérêts



Il est devenu très difficile de faire émerger des projets de logements sociaux dans la Petite Patrie, en raison de la forte spéculation immobilière. Fait déplorable, les programmes gouvernementaux ne tiennent aucunement compte de cette réalité.

Rappelons qu'en 2014, le gouvernement Couillard avait coupé de moitié le nombre d'unités de logements sociaux et communautaires à réaliser. En 2015, la situation est in-

compréhensible: le même nombre réduit d'unités doit composer avec un budget coupé de moitié. L'autre moitié est transférée dans les poches des propriétaires, via des subventions de logement dans le parc locatif privé.

La solution réside dans une opposition citoyenne et solidaire très vive contre les politiques d'austérité des programmes de logements sociaux.

LES MOYENS	LES RÉSULTATS
<p>Rencontres d'information sur le logement social dans la Petite Patrie</p>	<p>42 locataires ont participé aux 12 rencontres. La participation plutôt faible s'explique par l'absence de nouveaux projets, étant donné la forte spéculation foncière, l'absence de terrains et la priorisation par les groupes de ressources techniques en faveur des grands projets</p>
<p>Concertation avec le milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres de la Table de concertation logement / aménagement de la Petite Patrie • Participation au conseil d'administration de Bâtir son quartier en tant que représentant du secteur de la Petite Patrie • Réalisation de logements sociaux et communautaires • Comité de suivi de l'arrondissement Rosemont-Petite Patrie sur la stratégie locale d'inclusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation du comité logement à 8 rencontres du conseil d'administration de Bâtir son quartier et à son assemblée générale annuelle • Préparation, animation et participation à 8 rencontres de la Table logement et à l'assemblée générale annuelle • Réalisation: occupation en novembre de 28 unités de logement avec soutien communautaire à la Maison le Parcours • En cours: L'Office municipale de l'habitation de Montréal prévoit 194 logements pour personnes âgées sur l'édicule du métro Rosemont, occupation prévue en 2019 • En cours: L'Office municipale de l'habitation de Montréal prévoit 24 unités «logement abordable» pour familles sur St-Vallier, occupation prévue en 2019 • Un projet sur Bélanger n'a pas abouti car la Direction de l'habitation de la Ville de Montréal a refusé de s'engager pour un projet dont elle trouvait le prix trop élevé • Les Résidences Morin sur St-Vallier (propriété des Soeurs Franciscaines) ont été achetées par un promoteur privé, malgré les offres d'achat pour du logement social et communautaire. La Table logement, la députée de Gouin et des résidentEs ont demandé à l'arrondissement d'intervenir, qui a décrété un moratoire sur le dézonage des édifices à caractère religieux. Le comité logement a participé à la conférence de presse annonçant cette mesure • Bonification de la stratégie d'inclusion (fond de compensation de 5 à 149 unités, 20% d'inclusion lorsque plus de 150 unités)
<p>Repérage de terrains vacants ou d'immeubles propices à la mise sur pied d'un projet de logements sociaux ou communautaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité logement a mené un travail important avec ses partenaires de la Table logement pour mettre à jour l'outil de repérage avec une formation sur les critères de financement du programme AccèsLogis • Le comité logement a partagé avec le milieu une liste des ventes d'immeubles dans le quartier montrant qu'il existe des opportunités pour une socialisation du parc locatif existant. Malgré cette démonstration, Bâtir son quartier choisit de prioriser les grands projets au détriment des plus petits projets de socialisation du parc. La question se pose: comment répondre aux besoins des mal-logés du quartier?

Pourquoi des logements sociaux ?

- 74 % des ménages du quartier sont locataires et 38 % de ces ménages ont un loyer qui excède leur capacité de payer.
- Au moins 3 287 logements locatifs du quartier ont été convertis en condos et 1 100 nouveaux condos ont été construits dans le quartier, la majeure partie depuis 2006. Durant ce temps, quasiment aucun logement locatif n'a été construit.
- Depuis 2002, seulement 4 % des unités montréalaises de logements sociaux ont été réalisés dans la Petite Patrie. Le prix des terrains est trop élevé. Augmenter la part de logements sociaux dans le quartier aiderait à freiner l'exode de la population suite à la spéculation immobilière.



Un membre du comité logement pose fièrement dans son nouveau chez-soi à la Maison le Parcours, nouvellement occupée depuis novembre 2015.

**NOS PARTENAIRES ET
LIEUX DE CONCERTATION**

Intervention hébergement

- Maison Le Parcours, Face-à-face, SHAPEM, Vis-à-vis, Interloge, La Traversée, La Maison du Père, Maison Roger Beaulieu

Intervention d'aide aux locataires et référence

- Service de première ligne du CLSC local, ACEF du Nord, Éconologis, service de médiation citoyenne Trajet, Écho des femmes, Office municipale d'habitation de Montréal, Centre NA Rive, Options consommateurs

Concertation locale

- CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
- Arrondissement Rosemont-la-Petite-Patrie
- Coalition contre la pauvreté Petite Patrie
- Table logement / aménagement Petite Patrie
- Regroupement des tables de concertation de la Petite Patrie (RTCPP)
- Centre social et communautaire de la Petite Patrie
- Députée provinciale de Gouin



LES RÉSULTATS

- Environ 50 locataires ont été référés à ces services en hébergement (parfois avec accompagnement). Dans certains cas, les intervenantEs se déplacent au comité logement pour coordonner leurs interventions
 - Le nombre de référence au service de médiation est passé de 52 à 109 cette année. L'appauvrissement des locataires, les coupures d'austérité, le désengagement de l'État et la dégradation des conditions de logement y sont pour beaucoup
 - Environ 50 locataires ont profité d'un soutien quasi-hebdomadaire par la permanence et le service psychosocial du CLSC local
 - 50 locataires ont bénéficié du fonds d'urgence de l'ACEF pour payer le loyer suite à notre référence
 - 20 locataires poursuivi pour des réclamations indues (assurances, agences de recouvrement) ont profité des services d'Options consommateurs
-
- Mise en marche du projet « Intervention préventive dans les logements des secteurs Marconi-Alexandra et St-Édouard » qui a nécessité de nombreuses rencontres avec les partenaires: CIUSSS NIM, Service des permis et inspections de l'arrondissement, Comité de suivi de l'arrondissement, bureau du Greffe de la Ville centre
 - Phase exploratoire à l'été 2015 dans un immeuble de la rue Bordeaux. Les difficultés, nombreuses, sont identifiées et font l'objet d'un travail de fond au comité de suivi de l'arrondissement (survol des pratiques alternatives, mise en place de procédures communes, etc.)
 - Coalition contre la pauvreté: Manifestation du 1er mai (700 participantEs); création de deux banderoles de soutien à l'école publique et contre l'austérité; organisation d'un débat électoral fédéral (150 participantEs); mise sur pied d'un service d'information des droits sociaux de l'OPDS au CRAC; organisation de la grève communautaire les 2 et 3 novembre (3000 tracts distribués et 50 participantEs du quartier à la manif de Montréal)
 - Les résultats avec la Table logement, le Centre social et la députée de Gouin font l'objet d'une section particulière dans ce rapport
 - RTCPP: le comité logement préside le CA et des AG et cette année, un effort supplémentaire a été requis pour suppléer au congé sans solde du coordonnateur ainsi que du changement de personnel. Le RTCPP a eu très peu de temps pour mener une réflexion collective concernant le projet PIC Centraide, ce qui a soulevé des tensions entre les groupes du quartier

Concertation régionale

- Bâtir son quartier
- Groupes de Montréal du RCLALQ
- Collectif de recherche et d'action sur l'habitat (CRACH)



- Les résultats avec Bâtir son quartier fait l'objet d'une section particulière dans ce rapport
- Les travaux avec les groupes de Montréal du RCLALQ portent sur l'insalubrité et la protection du parc locatif. Des représentations politiques avec la ville centre sur l'application du règlement contre l'insalubrité sensibilise les instances aux problèmes rencontrés par les locataires. Les groupes se sont formés sur le problème de l'indivision et plusieurs rencontres avec la Direction de l'habitation de Montréal ont mené à un plan d'action et un rapport de la ville est attendu à l'automne 2016. Un travail s'amorce sur les impacts de Airbnb sur le parc locatif. Une alternative à la remise du rapport d'inspection aux locataires est discutée en remplacement de la loi d'accès à l'information avec le Greffe de Montréal
- Un travail sur le parcours des locataires évincés est en cours de route avec les partenaires du CRACH. Le quartier fait l'objet d'une enquête avec les coordonnées de 250 locataires ayant été évincés de leur logement. Ce travail aura aussi une partie analysant les conséquences d'une éviction ou d'une reprise

Concertation nationale

- Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)

- Mis à part les activités habituelles de concertation (AG, Journée des locataires, conférences de presse, etc.), le comité logement a délégué une personne au comité ad hoc sur la Régie du logement. Ce comité a fait un plan de rédaction contenant les problèmes principaux vécus par les locataires à la Régie: les mandats escamotés, l'accueil décourageant, les délais inacceptables et la partialité du tribunal. Un membre de l'équipe de travail du comité logement a été embauché pour la dernière mouture de la rédaction. Le dossier du RCLALQ, «La Régie du logement sous la loupe: l'exécution partielle de la justice», est lancé le 6 avril
- La vérificatrice générale du Québec a rencontré le RCLALQ pour nourrir son rapport sur le traitement des demandes à la Régie du logement. Le comité logement a participé à cette rencontre



LES MOYENS	LES RÉSULTATS
<p>Un Centre social pour le quartier :</p> <p>Demandes de financement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif (PIEC) • Programme infrastructure communautaire de Canada 150 (PIC 150) • FTQ Construction <p>Démarches pour l'obtention d'un prêt</p> <ul style="list-style-type: none"> • Service Desjardins Entreprise • Investissements Québec <p>Fonctionnement à l'interne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chargé de projet • Compte bancaire • Recrutement 	<ul style="list-style-type: none"> • La demande financière au PIEC ne satisfait pas le critère de recevabilité de viabilité financière, qui exige des revenus autonomes à hauteur de 50%. Tant que le Centre social n'est pas propriétaire du bâtiment, ce programme lui sera fermé • PIC 150 a refusé la demande car ce programme priorise des aménagements de loisir et de quais à vocation communautaire • Une rencontre avec des représentants de FTQ Construction s'est tenue pour obtenir du temps de corps de métier (peintre, plombier, électricien, etc.) en vue de réaliser le projet. La demande a été soumise et sera acceptée lorsque le Centre deviendra propriétaire de l'immeuble • Après plusieurs rencontres, les deux prêteurs souhaitent s'associer pour financer le projet. Les prêteurs sont d'accord pour un prêt sur 20 ans, ce qui est rare dans le commercial. Les prêteurs ont retiré leur exigence de décontaminer les sols extérieurs • Le Centre social a embauché un nouveau chargé de projet: la Société de Développement Angus. Ceux-ci ont notamment produit un portfolio sur le projet d'acquisition et de transformation du 6839 Drolet • Le Centre social a ouvert son propre compte bancaire en novembre • Trois candidats locataires ont été rencontrés: le Regroupement des Magasins Partage, Revue Liberté et l'Union des consommateurs. Ces groupes ont été inscrits sur une liste d'attente • Acceptation de l'offre de vente et le maintien du prix de vente en fonction de la valeur foncière de 2011
<p>Présence dans l'est du quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permanence du comité logement dans le local de La Place au Parc Montcalm • Ateliers sur les droits des locataires • Soutien aux locataires dans leurs démarches légales (consultations, rédactions de lettres, etc.) • Accompagnement des locataires pour l'ouverture d'un dossier à la Régie du logement et lors de leur audience • Visites d'immeubles dans le secteur Est suite à des signalements de problèmes ou suite à des repérages • Réalisation de capsules vidéo 	<ul style="list-style-type: none"> • 2400 accroches-porte ont été distribués pour annoncer la présence du comité logement au local de La Place. 46 journées de permanence ont été assurées • Environ 50 locataires ont profité de nos services dans l'Est. Animation de 7 ateliers; rédaction de 19 mises en demeure, dont une mise en demeure; impression de 84 lettres; suivi intensif de 9 locataires • Accompagnement de 3 locataires à la Régie du logement, ce qui a nécessité 7 déplacements • Participation à 7 rencontres avec les partenaires associés au projet (CIUSSS, service d'inspection, élu.e.s locaux) • 7 immeubles ont été visités (184 logements). Rencontre de 12 locataires et organisation de 4 rencontres collectives- • 3 capsules vidéo ont été réalisés avec l'aide de 2 militants. 1 capsule est mise en ligne et 2 sont en préparation



Dîner de Noël avec les intervenantEs des groupes du Centre social et communautaire de la Petite Patrie

UN POINT DE
SERVICE AUX
LOCATAIRES
DANS L'EST
DE LA PETITE PATRIE

ON EST LÀ POUR VOUS AIDER :

- Punaises, coquerelles
- Moisissures
- Immeuble mal entretenu
- Propriétaire récalcitrant
- Reprise ou éviction
- Voisinage difficile
- Démarches légales
- Info logement social
- Rédaction de lettres, etc...

VEZ NOUS VOIR,
C'EST GRATUIT!

Tous les mercredis au chalet du
 Parc Montcalm (6855 Papineau)

- Mercredi de 9 h 30 à 12 h
avec rendez-vous
- Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30
sans rendez-vous

Téléphone 514-439-1939



Grâce au programme de Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, le comité logement assure une présence dans l'est du quartier une journée par semaine

Nous croyons aux vertus de l'action collective et solidaire pour faire face aux problèmes sociaux vécus par les résidantEs du quartier. L'action collective permet de trouver ensemble des alternatives intelligentes à ces problèmes et d'inclure la voix de chacun et chacune dans les revendications.

NOS ACTIVITÉS DE **VIE ASSOCIATIVE** CETTE ANNÉE:



17 juin 2015, CLPP
Assemblée générale annuelle



15 décembre 2015, CLPP
Souper de Noël avec les membres du CA



13 janvier 2016, Montréal
Levée de fonds Centraide Spin-o-don



13 novembre 2015: Le comité de lutte est mis en route!



Le locataire engagé

431 abonnés

34 parutions cette année

NOS ACTIVITÉS DE **MOBILISATION** CETTE ANNÉE:



13 avril 2015, Petite Patrie
Conférence de presse dénonçant les évictions frauduleuses
27 membres du comité logement participent à l'action



24 avril 2015, Québec
Journée des locataires
RCLALQ



1er mai 2015, Petite Patrie
 Manifestation du 1er mai contre l'austérité
 avec la Coalition contre la Pauvreté et 700 résidentEs



10 décembre 2015, Petite Patrie
 Conférence de presse conjointe sur les reprises et évictions frauduleuses
 Comité logement et RCLALQ



3 novembre 2015
 Montréal
 Manifestation du communautaire
 contre les mesures d'austérité
 Coalition contre la pauvreté Petite Patrie



20 janvier 2015, Châteauguay
 Action contre les hausses de loyer abusives
 RCLALQ



5 mars 2016, Petite Patrie
 Piquetage et appel au boycott de Milano
 30 membres participent à l'action



1er octobre 2015, Petite Patrie
 Débat électoral fédéral
 Coalition contre la pauvreté Petite Patrie



1er avril 2016, Petite Patrie
 Conférence de presse d'appui au projet de loi 492
 50 locataires ainés participent à cette action

Alors que les locataires s'appauvrissent, le gouvernement fait des coupes drastiques dans les services sociaux et les programmes desservant les plus vulnérables.

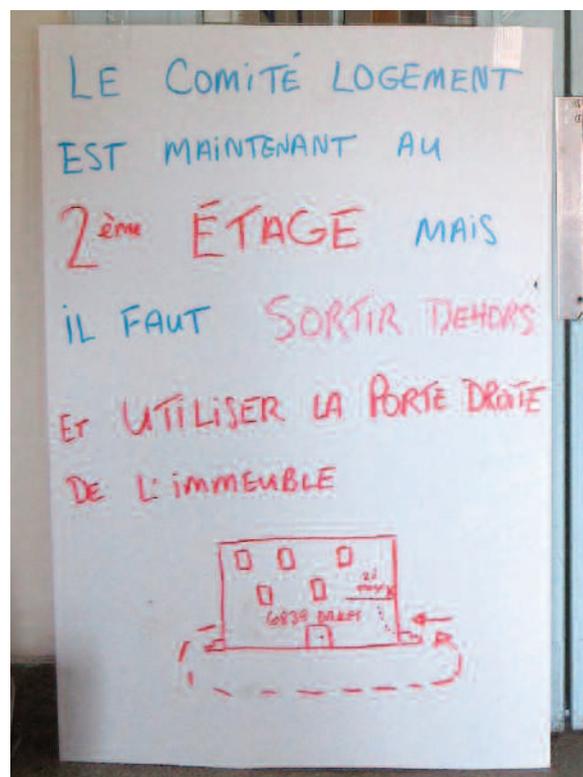
Ces coupes augmentent les appels à l'aide vers les groupes communautaires. Afin de répondre aux nombreuses demandes exprimées, le comité logement se joint aux groupes communautaires qui demandent un rehaussement du financement à leur mission de base.

Le comité logement a fait grève les 2 et 3 novembre 2015 (campagne « On ferme ») et a participé à la manifestation montréalaise du communautaire. Nous avons aussi participé aux actions initiées par la Coalition contre la pauvreté visant à dénoncer les coupes austères.

Pour faire face aux difficultés financières liées à toutes ces coupes, nous avons allégé notre loyer en déménageant au second étage du 6839 Drolet (une économie annuelle de 10 000 \$). Nous avons également continué à faire des demandes d'aide financière ponctuelle et avons obtenu deux subventions ponctuelles (*Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale*, ainsi que le *Projets-pilotes Abords du Campus Outremont*). Ces aides ponctuelles nous

permettront d'assurer pour une année la consolidation de l'équipe de travail.

L'avenir à court terme est assuré, mais ce sera bientôt un retour à la devise habituelle: les temps sont durs.



Date de fondation: 24 octobre 1983

Nombre d'employées: Quatre personnes

Membres du conseil d'administration: sept personnes

Nombre de membres: 298 personnes

Nombre de locataires rejoints: 1 841

607 mentions *J'aime* sur notre page Facebook

Entretien et salubrité des logements: 478 plaintes (↑ 6,1%)

Répartition:

Cadre bâti: 25,8% (↑ 0,3%)

Vermes: 28,2% (↑ 1,4%)

Plomberie et infiltration d'eau: 17,8% (↓ 0,3%)

Humidité et moisissures: 11,9% (↑ 1,3%)

Chauffage: 8,1% (↓ 3,4%)

Électricité: 4,4% (↑ 0,4%)

Odeurs: 3,8% (↑ 0,3%)



Comité Logement de la Petite Patrie
6839-A Rue Drolet
Montréal, Québec
H2S 2T1

Téléphone : 514-272-9006

Courriel : clpp@bellnet.ca
Site web: comitelogementpetitepatrie.org
facebook.com/comitelogementpetitepatrie

Heures d'ouverture :
Lundi au jeudi, 9 h 30 à 16 h 30

Le comité logement est financé par



Centraide du Grand Montréal

Québec

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

Rédaction du rapport d'activités: Équipe de travail CLPP

Photographies: Comité logement de la Petite Patrie, RCLALQ, Pierre Ouimet, Bâtir son quartier et Facebook